



CEFEP
CENTRE D'ÉTUDES
SUR LA FISCALITÉ DES
ENTREPRISES DE PARIS

Le Centre d'Études de Fiscalité des Entreprises
de l'Université Paris II Panthéon-Assas

vous convie à son 31^{ème} colloque annuel

sur le thème :

« Retour(s) sur l'acte anormal de gestion : évolutions et potentialités »



CEFEP
CENTRE D'ÉTUDES
SUR LA FISCALITÉ DES
ENTREPRISES DE PARIS

Centre d'Études de Fiscalité des Entreprises de l'Université de Droit,
d'Économie et de Sciences Sociales de Paris II (Panthéon-Assas)

122 rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tel : 01 53 63 86 46

E-mail : cefep@u-paris2.fr

Jeudi 27 juin 2019

Maison de L'Amérique Latine

217 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

« Retour(s) sur l'acte anormal de gestion : évolutions et potentialités »

13h45 – Accueil des participants

14h00 – Ouverture du colloque

Martin COLLET, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II),

14h15 – L'acte anormal de gestion : un champ d'application en évolution ?

Avec la participation de :

Martin COLLET,

Pierre COLLIN, conseiller d'État, président de la 8^{ème} chambre de la section du contentieux,

Polina KOURALEVA-CAZALS, professeur à l'Université de Savoie.

15h00 – La preuve de l'acte anormal de gestion : le droit et la pratique

Avec la participation de :

Emmanuel JOANNARD-LARDANT, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas (Paris II),

Florence LERAT, sous-directrice à la DGFIP (contentieux des impôts des professionnels),

Vincent VILLETTE, maître des requêtes au Conseil d'État.

15h45-16h15- Pause

16h15 – Acte anormal de gestion et intégration fiscale : quelles spécificités ?

Avec la participation de :

Grégory ABATE, sous-directeur à la DGFIP (fiscalité directe des entreprises),

Gauthier BLANLUET, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), avocat à la Cour, Sullivan & Cromwell LLP,

Laurent OLLEON, avocat à la Cour, Orrick, Herrington & Sutcliffe LLP.

17h15 - cocktail